

Conseil d'arrondissement du 20^e

Séance du 19 mai 2021

Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise

Vœu pour le maintien de la piste d'athlétisme sur le stade Louis Lumière

Considérant la mobilisation des professeurs d'EPS, de nombreux établissements scolaires, des parents d'élèves, des associations sportives d'athlétisme, contre la suppression de la piste d'athlétisme sur le stade Louis Lumière,

Considérant que dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la cité Python-Duvernois, la piste d'athlétisme, le stade de football et les terrains de basket et de handball du stade Bagnolet devront être supprimés,

Considérant que la ville de Paris prévoit de reconstruire un terrain de football synthétique sur le stade Louis Lumière mais que pour ce faire, est envisagée également la destruction de la piste d'athlétisme du stade Louis Lumière, ce qui ferait deux pistes d'athlétisme en moins,

Considérant que la rénovation complète et bienvenue de la piste d'athlétisme prévue à Maryse Hiltz ne pourra absorber la demande face à ces deux pistes supprimées,

Considérant que ce sont plus de 5000 élèves, du primaire au lycée, en provenance de plus de 25 établissements qui pâtiront de ces suppressions de pistes d'athlétisme,

Considérant que la fierté et l'attachement du 20^e au Paris football Club, club de football actuellement en ligue 2 et engagé également dans des actions en faveur du football féminin ne peut se faire au détriment de l'attachement qui se doit d'être aussi fort si ce n'est plus, à la pratique de l'athlétisme, activité sportive essentielle au niveau scolaire et au-delà, qui de fait bénéficie d'une forte mixité femmes/hommes dans les pratiques, et fait à ce titre la fierté du 20^e via la section d'athlétisme de Flora Tristan et ses résultats collectifs (ses différents titres de champion de France de 2018 à 2020) et individuels,

Considérant que ces destructions des pistes d'athlétisme envisagées sans que le Rectorat, les usagers, équipes pédagogiques des établissements, élèves, et parents, n'aient été ni consultés, ni informés, impactent considérablement les pratiques sportives des collégien.n.e.s de l'Est parisien, et portent atteinte aux capacités d'enseignement sportif de nombreux établissements scolaires du 20^e arrondissement (et au-delà) et remet en cause des projets en cours très importants pour l'attractivité de ces établissements,

Considérant, comme le rappellent les parents et enseignants que le collège Flora Tristan bénéficie d'une section « athlétisme » permettant sur 4 années à des jeunes, dont plus de 50% de jeunes filles, de pratiquer cette activité sportive, que cette section est reconnue au niveau national, avec des résultats et des prix obtenus dans différents championnats, que la section athlétisme est ainsi un

atout important, valorisant le potentiel du collège Flora Tristan, situé en REP, prônant des valeurs de vivre ensemble, de dépassement de soi et d'équité femmes / hommes dans la pratique sportive et ce dès le plus jeune âge,

Considérant que c'est la pratique de l'athlétisme en milieu scolaire en général qui est mis en danger, alors que l'Est de Paris souffre déjà cruellement d'un manque d'équipements dans ce domaine,

Considérant qu'en termes d'impact santé, d'approche genrée au service de la mixité et de l'égalité, il est essentiel que les réaménagements des équipements sportifs Louis Lumière soient distingués du reste du projet d'aménagement urbain du quartier Python Duvernois pour que des solutions puissent être trouvées dans le projet final n'opposant pas athlétisme et football et au bénéfice des derniers,

Considérant que la mairie de Paris n'a cessé de promettre que l'accueil des Jeux Olympiques permettrait d'augmenter les équipements sportifs au profit de toutes et tous et qu'il est incompréhensible pour la population de voir ainsi l'athlétisme sacrifié,

Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise, le Conseil d'arrondissement du 20^e émet le vœu :

- **Que la piste d'athlétisme du stade Louis Lumière soit maintenue,**
- **Que toutes les options soient étudiées, notamment en coopération avec les villes limitrophes pour répondre aux besoins de terrains de football sans que cela ne se fasse au détriment de l'athlétisme et des pratiques éducatives scolaires.**